

# VOS RENDEZ-VOUS

## Novembre 2017

**Dimanche 5 novembre**  
Vide-dressing du Téléthon  
10h-18h30 Centre multisports Jean Haniquaut

**Samedi 11 novembre**  
99<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice  
11h45 Monument aux Morts

**Samedi 18 novembre**  
Concert Sainte Cécile  
18h30 Église du Saint Curé d'Ars

**Vendredi 24 novembre**  
Attention Show Devant Talents en Scène  
20h salle Jordan Dellacherie

**Mercredi 29 novembre**  
Conseil municipal  
20h Mairie

## Décembre 2017

**Mercredi 6 décembre**  
Repas des Aînés  
12h Centre multisports Jean Haniquaut

**Du vendredi 8 au dimanche 10 décembre**  
Téléthon  
Centre multisports Jean Haniquaut

**Samedi 16 décembre**  
Distribution des colis des Aînés  
Sortie Marché de Noël (La Défense)  
organisée par le Centre social Chico Mendès

Fet Kaf (Les Flamboyants 974)  
19h Salle Jordan Dellacherie

**Mardi 19 décembre**  
Conseil municipal  
20h Mairie

**Mercredi 20 décembre**  
C'est Noël  
15h place de la fontaine

**Vendredi 22 décembre**  
Arbres de Noël des écoles

**Dimanche 31 décembre**  
Repas de la Saint Sylvestre  
19h30 Centre multisports Jean Haniquaut  
(sur réservation au 07 78 18 65 95)

## Janvier 2018

**Vendredi 5 janvier**  
19h Cérémonie des voeux  
Centre multisports Jean Haniquaut

**Dimanche 7 janvier**  
Galette des Aînés  
15h Centre multisports Jean Haniquaut

**Du samedi 20 au samedi 27 janvier**  
Classes de neige à Morzine

**Vendredi 19 janvier**  
Théâtre «Le gendarme de Saint-Omer»  
20h45 Salle Jordan Dellacherie

**Jedi 25 janvier**  
Don du sang  
14h30-18h30 Salle Jordan Dellacherie

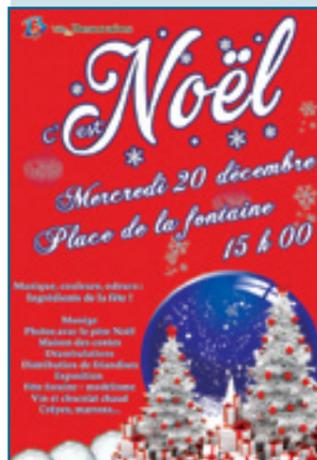
**Vendredi 26 janvier**  
Apéro Concert des AMA  
20h Salle Jordan Dellacherie

## Février 2018

**Vendredi 16 février**  
Soirée café-théâtre patoisante  
«Les copés in deux»  
Dégustation de produits Ch'ti  
20h45 Salle Jordan Dellacherie

**Samedi 24 février**  
Concours de belote Beaurains Sang pour Sang  
Salle Jordan Dellacherie

**Dimanche 25 février**  
Repas Jardiniers 4 Saisons et Club Détente Féminine  
Salle Jordan Dellacherie



Octobre 2017

# Beaurains *Notre Ville*

## Journal d'Informations Municipales

n°45



# Sommaire

**P.4 & 5 Un oeil dans le rétro**

**P.6 Évènements & Sécurité**

**P.7 Jeunesse et Famille**

**P.8 Réseau M**

**P.9 Faire plus pour la planète**

**P.10 & 11 Travaux**

**P.12 Rentrée scolaire**

**P.13 Les N.A.P.**

**P.14 & 15 Airs de fête**

**P.16 Les logements**

**P.17 Les Côteaux & PPR**

**P.18 État-civil**

**P.19 En bref & Infos pratiques**

**P.20 Vos rendez-vous**



## PERMANENCES SOCIALES

CCAS : Mme VENEL

Lundi et jeudi de 14h à 16h

Mardi et vendredi de 9h à 11h

ou sur rendez-vous.

Téléphone : 03 21 50 90 63



## MAIRIE

horaire d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi

de 8h à 12h15 et de 13h30 à 18h

Fermée au public le jeudi matin

Téléphone : 03 21 50 90 60



**Responsable de publication :** Pierre ANSART

**Directeur de la publication :** Jean-Louis PETIT

**Conception et réalisation :** Guy BUONO, Kenam IBISEVIC, Jocelyne CZARNOWSKI

**Rédaction :** Comité de rédaction : Pierre ANSART, Jean-Louis PETIT, Christian CABARET, Cédric DUPOND, Christina BÉTRÉMIEUX, Kemal IBISEVIC, Anne WALLET, Auréole LEFÈVRE, Cédric DEROY, Audrey LESAGE, Hubert TOURNEUX, Jocelyne CZARNOWSKI, Pascale ANSART, Kenam IBISEVIC, Christine LEGARDIEN, Sabine GALLET

**Charte graphique :** Service Communication de la Ville

**Impression :** Imprimerie BRUNEAUT.

- Tirage : 2 800 exemplaires - Dépot légal 3<sup>e</sup> trimestre 2017 -

N°ISSN 0995-6603

Pour toujours plus  
d'informations, abonnez  
vous à la Newsletter  
sur le site

[mairie-beaurains.fr](http://mairie-beaurains.fr)

Et suivez la Mairie  
de la Ville de Beaurains  
sur Facebook



### PERMANENCES SOCIALES

**CENTRE SOCIAL MUNICIPAL CHICO MENDÈS**

Horaires d'ouverture du centre municipal en périodes scolaires :

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

Le samedi 9h00 à 12h00

Fermé le mardi après-midi

Téléphone : 03 21 21 28 90

**Consultation PMI :**

Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois

Téléphone : 03 21 21 28 90

**La CAF : assistantes sociales**

Sur rendez-vous. 03 21 24 73 30

**Le Conseil Départemental :** Mme TCHERNOFF.

Permanence le jeudi matin sur rendez-vous

Téléphone : 03.21.15.21.00

**La Mission Locale : (18-25 ans).**

Les jeunes Beaurinois peuvent venir s'inscrire en Mission Locale sur rendez-vous au 34 rue Pascal à Achicourt.

Tél : 03 21 24 31 60.

**Le Relais Assistantes Maternelles :**

Le jeudi de 13h30 à 17h permanence téléphonique

Et la possibilité d'une rencontre sur rendez-vous

Téléphone : 03 21 21 28 90

**ESPACE JULES VERNE** Rue Pierre CURIE

Horaires d'ouverture de l'Espace Jules VERNE :

Se rapprocher du centre social municipal Chico MENDÈS

Téléphone : 03 21 21 28 90

### Au centre municipal Chico Mendes...

#### Accueils de Loisirs

- Fonctionnement : du 2 au 5 janvier 2018

- Lieu : Centre Social

- Inscriptions au Centre Social : du lundi 27 novembre au samedi 2 décembre

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30-12h30/13h30-18h30

Mardi : 8h30-12h30 et samedi : 9h-12h

#### Vous cherchez un mode de garde sur notre commune et ses alentours ?

Contactez le Relais Assistantes Maternelles Intercommunal

au 03 21 21 28 90 ou [ram.chicomendes@gmail.com](mailto:ram.chicomendes@gmail.com)

Un accompagnement personnalisé pour les jeunes parents !

Infos+

### ... dans la commune

#### Entreprises ou commerces, nouvelles implantations :

Local Tattoo (tatouage) Place René Varlet

Chicken Family (restauration rapide) 33, rue de la République

Michaël Mastin (artisan peintre) 15, Hameau des Oeillettes

Artois Drones (photos aériennes) 82, rue de la République

Agence Orpi (immobilier) 2, rue de la République

#### Cimetière & Jardins publics / Ouverture-Fermeture

Cimetière : du 1<sup>er</sup> octobre au 28 février de 7h30 à 17h30

du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre de 7h30 à 19h.

Jardins publics : du 1<sup>er</sup> octobre au 28 février de 7h à 19h

du 1<sup>er</sup> mars au 30 septembre de 7h30 à 22h.

#### Passage de la balayeuse :

Jeudi 30 novembre

Vendredi 1<sup>er</sup> décembre

## Baptêmes républicains



Raphaëlle BLONDELLE  
10 juin



Eléonore MERY  
1<sup>er</sup> Juillet



Abigaëlle MERY  
1<sup>er</sup> Juillet



Ducan MERY  
1<sup>er</sup> Juillet



Lola NICOLLE HERBET  
8 juillet



Nancy LEMAITRE  
15 juillet



Enora SZADURSKI  
12 août



Noa POUILLIEUTE  
19 août

### Naissances

**Mai :** Valentine DEMASSIEUX VENDEVILLE,  
Inés ILO, Emy GACI, Marion CHAPLET

**Juin :** Tilio MORLOT, Tom DUMONT, Tiago MARSZAL

**Juillet :** Farrah FOURNIER LEPRETRE,  
Clémence FAY, Arthur DUFLOS

**Août :** Zoé PRONNIER, Tobias SZAFULSKI,  
Léana EPERNON, Izia HENOCQ, Lenny MERCIER, Estebann CHABEL DOURLENT,  
Julianna CHABEL DOURLENT

## Mariages



Jérôme PASSION  
& Stéphanie CLERCQ  
6 mai



Cédric GUILLOTOT  
& Vanessa VASSEUR  
27 mai



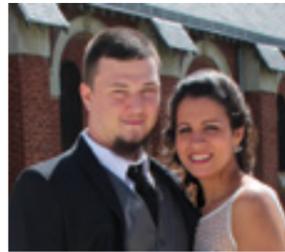
Fabien MERY  
& Justine SCOTT  
1<sup>er</sup> juillet



Jean-Pierre BIENFAIT  
& Justine DUCROCQ  
8 juillet



Bertrand FOURNOT  
& Julie PLATEL  
22 juillet



Julien MICHEL  
& Ana DUARTE AZEVEDO  
5 août



David HUMEZ  
& Céline DELSEUX  
5 août



Mathieu BUDASZ  
& Julie SOUTRY  
12 août

## Noces de diamant



François ROBILART  
& Francine GUILBERT  
4 juin

## Noces de platine



MAURICE POT  
& Violette SAINT  
25 juin

## Décès

**Mai :** Claude DOMETZ

**Juillet :** Josette LÉDÉ veuve PJATER,  
Mireille LECLERCQ épouse MORAND,  
Eveline BARBIER épouse THOMÉ,  
Suzanne PODEVIN veuve LOBBEZEZ



Rentrée de septembre oblige, les enfants ont rejoint les bancs des écoles pour une nouvelle année d'apprentissage et d'éveil. Les conditions ont été réunies, les services de la ville et les équipes éducatives se sont mobilisés pour préparer au mieux cette échéance. Mais la rentrée est aussi culturelle, associative, sportive.

Vous cherchez des activités, des loisirs, les associations et nos services municipaux vous proposent une large palette de programmes où chacun peut s'épanouir.

Ravivé par l'incontournable ducasse, septembre a connu également d'autres coups d'éclat : le lancement de la fête de la Nature et la fondation du Réseau M, coopération intercommunale.

Sur notre commune, les projets et travaux n'ont pas pris de vacances : le chantier de sécurisation de l'école Jean Haniquaut, la rénovation du stade François Bourbotte et du boulodrome en sont des exemples développés dans ce bulletin.

Servir les Beaurinois, telle est notre ambition de proximité et sachez que nous poursuivons nos actions en faveur de la qualité de vie dans nos quartiers tout en tenant compte des contraintes budgétaires qui nous sont imposées.

Votre dévoué  
Pierre ANSART

**Beaurains notre Ville**



Commémoration du 8 mai 1945



Gestes de 1<sup>er</sup> secours école Jean Moulin - mai



Travaux rue Schweitzer - juin



Spectacle école maternelle Jean Haniquaut - juin



Spectacle école Saint-Jean Notre Dame - juillet



Accueils de loisirs - juillet



jeux du 14 juillet



Accueils de loisirs - août

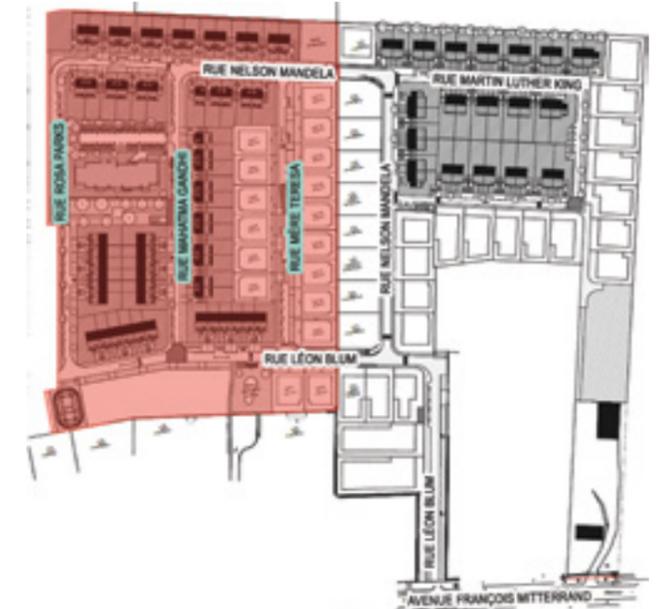
## Les projets de notre ville avancent...

La société **SOFIM PROMOTION** a obtenu un **Permis d'Aménager** pour la réalisation d'un lotissement dénommé «**NATURA PARK**» et comprenant **17 lots libres et un macro-lot**.

Ce lotissement s'inscrit dans la continuité du lotissement «Les Côteaux de Beaurains»

La demande de Permis de Construire déposée sur le macro-lot destinée à la réalisation de 99 logements nécessite la création de trois nouvelles voies :

- Rue Rosa PARKS
- Rue Mahatma GANDHI
- Rue Mère Térésa



## Élaboration du Plan de Prévention des Risques mouvements de terrain liés aux cavités souterraines (PPR Cavités) Achicourt - Arras - Beaurains

Suite aux désordres constatés récemment sur le territoire de la Communauté Urbaine d'Arras dans des secteurs non répertoriés et à la découverte d'une nouvelle carrière dans un secteur en renouvellement urbain, l'élaboration d'un PPR mouvements de terrain liés aux cavités a été proposée aux collectivités d'Achicourt, Arras et Beaurains par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas de Calais (DDTM). Ce PPR a été prescrit le 3 juin 2016 et la DDTM est chargée de piloter l'étude pour le compte de l'État.

Le PPR ne constitue pas un programme de travaux mais arrête des prescriptions qui permettent de réduire la vulnérabilité d'un territoire.

Le PPR cavité aura pour rôle essentiel :

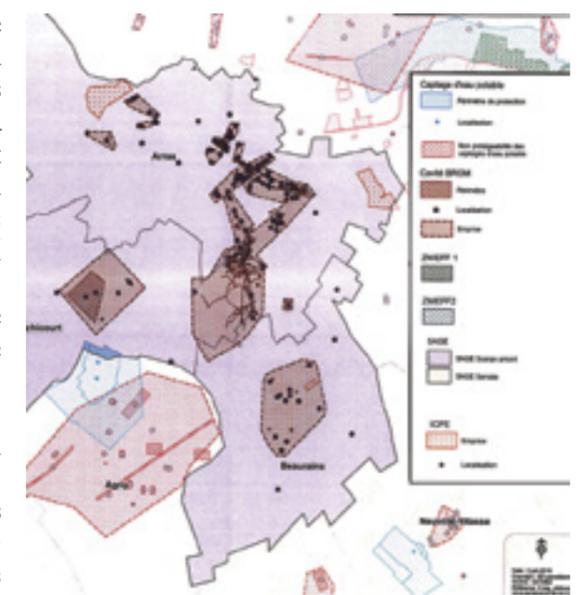
- De limiter l'extension de l'urbanisation dans les zones non urbanisées soumises au risque
- D'interdire les constructions dans les zones qui présentent des risques importants pour la sécurité des personnes (aléas fort)
- D'encadrer les conditions de réalisation des projets dans les autres zones.

Le PPR cavité n'a donc pas vocation à geler l'urbanisation des communes de son périmètre mais permet, au moyen de prescriptions définies au règlement, d'accompagner les mutations urbaines en garantissant la prise en compte du risque.

### Déroulement de l'étude :

Collecte des données et production d'un inventaire le plus exhaustif par la réalisation :

- D'étude de données géologiques, hydrogéologiques et géomorphologiques
- De recherches bibliographiques : recueil de toutes les données disponibles auprès de tous les organismes susceptibles d'avoir ces connaissances (archives départementales, archives militaires françaises, anglaises, canadiennes et néo-zélandaises, bureaux



d'études, services techniques et archéologiques, associations, groupes d'études, passionnés...) - D'enquêtes locales de recherches d'indices par photo-interprétation - De reconnaissances visuelles sur le terrain.

### Calendrier de l'étude :

L'étude débutée le 1<sup>er</sup> septembre sera terminée mi-décembre 2017 pour une rédaction en janvier 2018 et une restitution des travaux fin janvier début février 2018.

Dans un second temps, cette enquête sera étendue à l'ensemble des communes de la Communauté Urbaine d'Arras.

Une nouvelle résidence : Pierre et Marie Curie



Un partenariat entre Mairie, CUA, Uniti Habitat et SIA Habitat

Le 19 septembre dernier s'est déroulée la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la Résidence Pierre et Marie Curie qui offrira fin 2018, 20 nouveaux logements sociaux collectifs.

Répartis sur 4 bâtiments (R+1), ils permettront aux futurs locataires d'occuper un T2, T3 ou T4 avec jardin privatif. Cette réalisation de la Société Uniti Habitat sera gérée par le bailleur social SIA Habitat, en lien avec la ville. La Communauté Urbaine d'Arras a participé au financement de ce projet dans le cadre des «aides à la pierre».

Qui sont les futurs locataires ?

Il nous semble important de rappeler les règles d'attribution de ces logements. La loi Égalité Citoyenneté du 27 janvier 2017 a créé de nouvelles obligations qui s'inscrivent dans la continuité de la loi ALUR.

Dans tout programme de logements neufs, il y a désormais l'obligation 30 % de logement PLAI destiné à accueillir les ménages à faibles ressources ayant eu l'agrément de la commission PLAI.

À cela, il faut ajouter 30 % de logements du contingent préfectoral destinés aux locataires répondant aux critères des ménages prioritaires (personnes mal logées, victimes de violences conjugales, handicapées, vivant dans des logements insalubres ou menacés d'expulsion).

Enfin, 20 % des logements peuvent être réservés aux organismes financeurs dans le cadre de l'action logement.

Comment demander un logement ?

Pour un futur locataire, il est impératif de remplir un dossier de demande de logement social auprès d'un bailleur social ou d'un centre d'enregistrement tel que la Mairie de Beaurains (Madame Chirez). Ce dossier doit être rempli avec clarté et honnêteté (composition de la famille, ressources...)

Selon la situation du demandeur, les centres d'enregistrement orientent les dossiers spécifiques soit vers le contingent préfectoral ou le PLAI avec l'aide d'une assistante sociale.

Après l'enregistrement du dossier, s'il est agréé le futur locataire recevra un numéro unique départemental.

Comment sont attribués les logements ?

Le choix des futurs occupants est fait par la CAL du bailleur (commission d'attribution des logements) gérant les logements concernés.



Rue Pierre Curie



Rue Yitzhak Rabin



Inauguration du dojo Roger Topart - juin



Art Of Dance - juin



Spectacle école primaire Jean Haniquaut - juin



Spectacle école Jean Moulin - juillet



Séjours jeunes à Bernières-sur-Mer (Calvados) - août



Chic Oxygène - août



Libération de Beaurains - septembre



Journées européennes du Patrimoine - septembre

## Fête des voisins

Pour la deuxième année consécutive et à l'initiative de Martine George et Philippe Deram, les habitants de la Résidence La Pigache se sont retrouvés le vendredi 19 mai pour la Fête des Voisins.

À 19h30, vingt-huit habitants étaient présents pour une soirée en toute simplicité, dans la bonne humeur et une ambiance très conviviale, sous la tente mise gracieusement à disposition par Jean, Anne, Luc et Sophie Chatelain, responsables de la Cueillette de Beaurains.

Jean Chatelain a créé la surprise en faisant cuire des saucisses et merguez au barbecue. Une idée très appréciée par tous !

À 23h30, les convives sont rentrés chez eux avec l'idée de se revoir en 2018.



Le plaisir de se retrouver entre voisins

## Un spectacle de grande qualité

Dimanche 28 mai, l'École municipale de Danse dirigée par son professeur et chorégraphe Ingrid Cottigny, exposait le travail de toute une année devant une salle comble.

Les 60 élèves ont fait preuve de professionnalisme autant dans le Ballet classique «Passionnata», que dans le jazz «Déconnexion».

Les parents et amis ont pu apprécier la technicité et la perfection dans l'exécution des chorégraphies. Ce fut une fois encore un énorme succès et un nouveau challenge réussi.



Les élèves ont offert une belle prestation au public

## SÉCURITÉ : Les missions des A.S.V.P.

Dans le bulletin municipal N° 44 de mai 2017, nous avons fait paraître un article sur la mise en place de deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.).

**Rappelons qu'ils sont :**

- Agréés par le Procureur de la République,
- Assermentés devant le Tribunal de Police
- Dotés d'appareils électroniques de verbalisation

**Leurs missions :**

- Constater les contraventions relatives aux arrêts, stationnements gênants, abusifs ou interdits. (À l'exclusion du stationnement dangereux qui relève de la Police Nationale)
- Verbaliser en cas de défaut d'apposition du certificat d'assurances sur le véhicule
- Relever les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatifs à la propreté des voies et espaces publics
- Lutter contre les bruits de voisinage et les désordres sur la voie publique en coordination avec la Police Nationale.

**Ils peuvent également procéder :**

- À un recueil d'identité lors de la verbalisation en

demandant au contrevenant de décliner son identité.

- À des interpellations en cas de flagrante dans le cas de crime flagrant ou de délit flagrant puni d'une peine d'emprisonnement, en appréhendant l'auteur en le conduisant devant l'Officier de Police Judiciaire le plus proche.

**Toutes ces prérogatives sont :**

- Encadrées par le Code Général des Collectivités Territoriales, le Code de la Route, le Code des Assurances, le Code de la Santé et le Règlement Sanitaire Départemental.
- Reprises également par des arrêtés de portée générale ou particulière pris par le Maire dans le cadre de ses fonctions d'Officier de Police Judiciaire.

**En aucun cas les A.S.V.P. ne sont des policiers municipaux ou nationaux. Ils ne peuvent, de ce fait, verbaliser les infractions au Code de la Route : non-respect des stop, des feux tricolores, des priorités ... Soyons citoyens, prenons soin de notre ville en adoptant les bons gestes.**

NB : Les amendes de stationnement ne reviennent pas à la commune.



L'apéro qu'on sert... sous la tonnelle quand les filles sont belles du côté de... Beaurains



Les Marronniers : gentes dames et preux chevaliers



Les pirates de St Jean ND



Pas de limites avec l'asso No limit



Fin des jolies colonies de vacances...



Les «Chuke Machine» sortis du violon ?



Ambiance de feu dans le cortège féerique



Clôture des festivités avec le feu d'artifice



Chloé Bertrand et Raphaëlle Preterre pongistes, évolueront en Nationale 2 cette saison



Teddy Leleu Champion régional de boxe



Thérèse Venel mise à l'honneur pour son investissement sportif au jujitsu et auprès des enfants



Les récipiendaires du concours des maisons (et balcons) fleuries et des mérites associatifs

**Cette année, les festivités de la ducasse ont une fois encore ravi petits et grands. Retour sur une semaine riche en couleurs.**

Jeudi 7 septembre, les participants au concours des maisons fleuries ont reçu leurs récompenses. Puis les associations de la commune ont pu mettre à l'honneur certains de leurs membres.

Samedi 9, les courageux exposants et chineurs ont bravé les averses. Malgré le mauvais temps, la brocante fut encore un succès.

Dimanche 10, les associations locales et celles venues d'ailleurs ont envahi les rues de la ville pour le plus grand plaisir de tous. Musique, danse, folies sont autant d'ingrédients qui ont fait de ce défilé carnavalesque le temps fort de ces festivités. Puis le soir venu, place à la magie. Les chars et les participants se sont parés de mille lumières pour amener les habitants jusqu'au théâtre de verdure où le feu d'artifice fut tiré. Cette année les nombreux spectateurs ont chanté en chœur les musiques des dessins animés préférés des plus petits.

**Merci aux différents services de la ville, associations ainsi qu'aux bénévoles qui ensemble ont fait de cette ducasse un moment heureux et convivial.**



Brocante arrosée, chineurs motivés...

## Prévention piétonne



Utiliser les passages piétons pour traverser...

**Piétons, nous le sommes tous !**  
**Ce mode de déplacement naturel, bon pour la santé et écologique, n'est pourtant pas sans risque.**  
 Dépourvu de protection, le piéton est un usager particulièrement vulnérable. Une sensibilisation a été organisée afin d'inciter les familles et les assistantes maternelles à se déplacer en toute sécurité avec ou sans poussette.  
 Le centre social municipal Chico Mendès a proposé une balade partant de la mairie jusqu'à la cueillette de Beaurains, pour une dégustation de fraises. L'association AGIRabcd leur a permis de s'y rendre en toute sécurité avec quelques rappels élémentaires de sécurité routière.

## Atelier Brico'op : Apprendre à consommer autrement

Un atelier de réparation a ouvert ses portes. L'atelier Brico'op fait partie des activités mises en place par le centre social Chico Mendès visant à mettre en oeuvre des modes de consommation alternatifs.  
 Un premier atelier a eu lieu du 11 au 28 juillet, d'autres se dérouleront durant les prochaines vacances (sauf en fin d'année). Ils sont ouverts à tous (bricoleur ou pas) et les entrées sont libres. Vous pouvez donc venir quand vous le voulez pendant un créneau d'horaire donné, et participer au projet en cours ou réparer un objet vous appartenant. Après le vélo à smoothies, il reste à réaliser des boîtes à livre (elles serviront de dépôt ou de retrait en accès libre) et une grainothèque (boîte à petits tiroirs pour entreposer les différentes graines). Bien sûr, d'autres créations sont envisagées...



Le vélo : une source de création

## Élections de nouveaux membres du Conseil Participatif

**Au cours de l'assemblée générale du 3 juillet, de nouveaux membres ont rejoint cette instance participative.**

### Collège Habitants :

- Mme Christelle Fruchart
- Mme Jacqueline Tillie
- Mme Carine Capet
- M. Hafid Ben Bachir
- M. Jean-Jacques Scoazec, Président

### Collège Associatifs :

- Mme Émilie Cégla
- Mme Andrée Merlier
- Mme Caroline Deraeve
- M. Michel Evrard

### Nouveaux membres élus :



Mme Jacqueline Tillie



Mme Carine Capet



Mme Caroline Deraeve



Mme Andrée Merlier

### Collège élus municipaux :

- Mme Sabine Gallet
- Mme Anne Wallet
- M. Marc Deruy
- Mme Danielle Daussy
- M. Jean-Louis Petit
- M. Didier Delmotte
- Mme Micheline Dutériez
- M. Cédric Dupond
- M. Kemal Ibisevic



**Le Réseau M : une coopération intercommunale**

**Le Réseau M ?  
Kézako ?**

**C'est le fruit d'une coopération intercommunale entre les bibliothèques/médiathèques des villes d'Arras, Beaurains, St Laurent-Blangy, Achicourt et St Nicolas.**

La mise en œuvre du réseau M permet aux habitants de ces cinq communes :

- D'accéder gratuitement à sept médiathèques avec une carte unique
- De bénéficier d'un fonds documentaire riche de plus de 250.000 documents (DVD, CD, livres, bandes dessinées, revues, jeux de société...)
- De bénéficier d'une amplitude horaire étendue grâce au cumul des horaires d'ouverture des médiathèques,
- D'emprunter, de réserver et de restituer ces documents dans la médiathèque de son choix grâce à la mise en place d'une navette.

Les médiathèques sont également accessibles à distance, en ligne 24h/24 – 7jours/7 grâce à la bibliothèque numérique [www.reseau-m.fr](http://www.reseau-m.fr)

**Ce portail permet :**

- De se renseigner sur le réseau et son fonctionnement
- D'accéder au catalogue en ligne
- De suivre l'actualité des collections et des animations
- De découvrir le patrimoine littéraire et historique local
- De consulter des ressources en ligne (presse, musique, livres numériques, ...)

**En pratique, je fais comment ?**

Je me rends dans une bibliothèque du réseau M et je présente :

- Une pièce d'identité et un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...)
- Une autorisation parentale pour les jeunes âgés de moins de 14 ans (formulaire disponible en espace jeunesse du portail [www.reseau-m.fr](http://www.reseau-m.fr))
- Une carte justifiant d'un statut d'étudiant

**Le petit +**

Si nous n'avons pas le document que vous souhaitez emprunter, vous pouvez nous demander de l'inscrire dans notre liste d'achats.

Si le document que vous recherchez est déjà emprunté, vous pouvez le réserver.

Si vous ne pouvez pas rendre vos documents à la date indiquée, vous pouvez demander une prolongation de prêt sur place en médiathèque, ou de chez vous, par téléphone ou par votre espace personnel sur le portail ([www.reseau-m.fr](http://www.reseau-m.fr)).

Les documents du réseau peuvent être déposés à votre intention sur le site de votre choix. De même, vous pouvez les ramener dans n'importe quelle médiathèque du réseau (sauf les jeux).

L'accès aux médiathèques et la consultation de documents sur place sont libres et gratuits pour les habitants des villes du Réseau M. Pour les autres communes (non-adhérentes), les frais d'inscriptions annuels sont de : 40€ pour les adultes ; 15€ pour les – de 18 ans et les étudiants.

**Infos Éveil culturel**

Depuis le 16 septembre, les enfants de 3 à 6 ans ont leur espace culturel.

Des professionnels accueillent la curiosité d'un âge où l'enfant élargit sa palette de connaissances. Vécu par toute la famille comme une attente, les jeunes artistes vont vivre une année de découvertes en expression artistique, musicale, théâtrale ou corporelle.

Renseignements au centre social Chico Mendès  
Téléphone : 03.21.21.28.90

**250 à 300 enfants participent aux Nouvelles Activités Périscolaires**

Le spectacle des NAP est le temps fort de l'année périscolaire.

Six semaines d'ateliers pour découvrir, apprendre, s'amuser et partager lors d'un grand spectacle familial (400 personnes) le plaisir de vivre la scène.



**Les enfants sont parfaitement accueillis avec un leitmotiv : qualité du dispositif renforcé par une équipe éducative compétente.**



Depuis un an, chaque mois, les résidents de l'EHPAD d'Achicourt accueillent nos jeunes inscrits en NAP



**Activités manuelles, goûter partagé, jeux de société pour des après-midi de partage et de découverte. La pratique des activités physiques et sportives est chaque semaine au programme des NAP.**

RENTRÉE SCOLAIRE



Le 4 septembre 701 élèves ont ressorti leur emploi du temps, resté sur une semaine de 4.5 jours.

Si l'aménagement du rythme de l'enfant n'a donc pas subi de changements, **la municipalité a dû mettre en place dans l'urgence, fin août, une autre organisation pour les accueils du matin et du soir suite à la décision brutale du gouvernement de la suppression de nos emplois aidés.**

Malgré tout, c'est dans un climat de bonne humeur que vos enfants ont retrouvé le chemin des écoliers.

«Tu t'appelles comment, Monsieur ?» «C'est toi mon maître ?» «C'est bientôt l'heure des Mamans ?»

- École Maternelle Jean Haniquaut  
Effectif élèves : 119 Nombre de classes : 4
- École Primaire Jean Haniquaut  
Effectif élèves : 172 Nombre de classes : 7
- École Jean Moulin  
Effectif élèves : 226 Nombre de classes : 9
- École Saint Jean-Notre Dame  
Effectif élèves : 184 Nombre de classes : 7



Cartables neufs, retrouvailles...  
C'est bien quand même la rentrée des classes !



Le dimanche 3 septembre, à l'Espace Jules Verne, la municipalité, avec le concours du Cochevis, section artésienne du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord Pas-de-Calais, a organisé la «Fête de la Nature».

De nombreuses associations, organismes et bénévoles étaient présents pour informer les visiteurs sur les bienfaits et les dangers qui menacent notre planète : pollution atmosphérique par les gaz d'échappement, pollution des sols par les pesticides, pollution marine par les produits chimiques et le pétrole, déforestation, disparition de la biodiversité...

Cette édition a permis de donner à tous le plaisir de découvrir ou redécouvrir les richesses naturelles, de renouer des liens forts avec l'environnement...



Notre commune s'est engagée dans une politique environnementale...

Aujourd'hui, il est temps de prendre conscience qu'il faut respecter la nature, c'est l'héritage que nous laisserons à nos enfants.

À l'échelle locale, depuis plusieurs années, et malgré des moyens financiers en baisse, le conseil municipal de Beaurains a souhaité s'engager dans une politique environnementale. Cela se traduit par des actions concrètes telles que :

- La plantation de 2000 arbres et la création d'une prairie fleurie sur l'espace Chico Mendès
- La réalisation d'une première partie de la trame verte sur les espaces Émile Duquesnoy et Jules Verne,
- L'installation de récupérateur d'eau aux bâtiments des services techniques de la ville
- Le passage en éclairage LED sur une partie des bâtiments communaux et l'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 5h
- Le passage au zéro phyto : l'usage des produits chimiques est interdit dans l'ensemble des espaces ouverts au public (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017)
- Une vigilance sur le respect des circuits courts dans la confection des repas de la cantine scolaire
- La réalisation d'un guide du citoyen mentionnant quelques gestes de l'éco-citoyen.

Un travail de réflexion est également en cours sur l'aménagement de chemins permettant de favoriser les déplacements doux au sein de la commune. Un cheminement qui se voudrait pédagogique afin de présenter notre biodiversité aux promeneurs.

D'autres chantiers, plus ambitieux, sont ou pourraient aussi être envisagés tels que la rénovation thermique des bâtiments communaux, le passage de tout l'éclairage en LED... mais pour les mener à terme, il serait nécessaire que l'état cesse de raboter nos dotations.

«L'homme a assez de raisons objectives pour s'attacher à la sauvegarde du monde sauvage. Mais la nature ne sera en définitive sauvée que par notre coeur. Elle ne sera préservée que si l'homme lui manifeste un peu d'amour.» Jean Dorst, Ornithologue français.



Prenez soin de la Nature, elle vous le rendra....

## Les chantiers de l'été

### Des chemins communaux aux normes PMR

Après le cimetière en mars, ce sont tous les chemins communaux qui ont été refaits avec un schiste aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite).

En mai, la surface du boulodrome a été entièrement rénovée, pour le plus grand plaisir de ceux qui aiment taquiner le cochonnet.



Un schiste plus fin pour le boulodrome

### Coup de peinture au stade Bourbotte...

Aux mois de juillet et août, le stade Bourbotte retrouve son calme, loin de l'effervescence des rencontres des matchs et entraînements.

En cette période, la pelouse en profite pour se refaire une beauté. Les intempéries de l'hiver 2016-2017 n'ont malheureusement pas épargné les revêtements extérieurs.

Les façades de l'entrée et les lices des terrains ont été entièrement repeintes. À l'intérieur, dans l'entrée et les vestiaires, pas de bruit de crampons, juste le glissement des rouleaux de peinture sur les murs.

Dès septembre, le stade Bourbotte était à nouveau prêt pour entamer la saison nouvelle.



Des vestiaires entièrement repeints

### Les infrastructures municipales s'éclairent aux lampes LED...

Dans le cadre des économies d'énergie, le remplacement de l'éclairage «néon» par des lampes «LED» a été effectué dans le Centre Multisports, le stade Bourbotte, les cages d'escaliers de la mairie et le boulodrome.

Les lampes LED sont plus économiques, durent plus longtemps, s'allument instantanément, sont esthétiques, chauffent moins que l'halogène et émettent moins de rayonnement que les lampes fluo compactes.



Des économies avec des ampoules LED



L'hiver n'a pas épargné les lices...

## Sécurisation des écoles

La période estivale est propice à la réfection des bâtiments communaux, notamment dans les écoles. Afin de répondre à la Circulaire Ministérielle, en date de 2015, relative à la mise en sécurité des établissements scolaires prenant pour application l'État d'Urgence «Posture Vigipirate» et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) de chaque établissement scolaire, nous avons été contraints de réaliser différents travaux cet été, tant en Régie municipale que par des entreprises locales.

Ainsi la rentrée scolaire s'est effectuée dans des conditions de sécurité et de protection tant pour les enfants, que pour les personnes.

C'est pour ces raisons qu'il a été décidé, pour toutes les écoles : d'occulter les vitres «sensibles» situées au rez-de-chaussée par un film effet miroir et de les doter de mallettes de 1<sup>ère</sup> urgence. Les clôtures et portails ont été remplacés et les entrées du groupe scolaire Jean Haniquaut modifiées comme le préconise le PPMS.

Un espace piétonnier entre l'école maternelle et l'école primaire est matérialisé par des potelets, interdisant le stationnement sur le trottoir, laissant libre circulation aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux mamans avec poussette.

Des améliorations environnementales avec implantation d'arbres, de gazon et d'espaces d'attente ont également été réalisées.

Ces travaux ont été terminés avant la rentrée scolaire 2017.

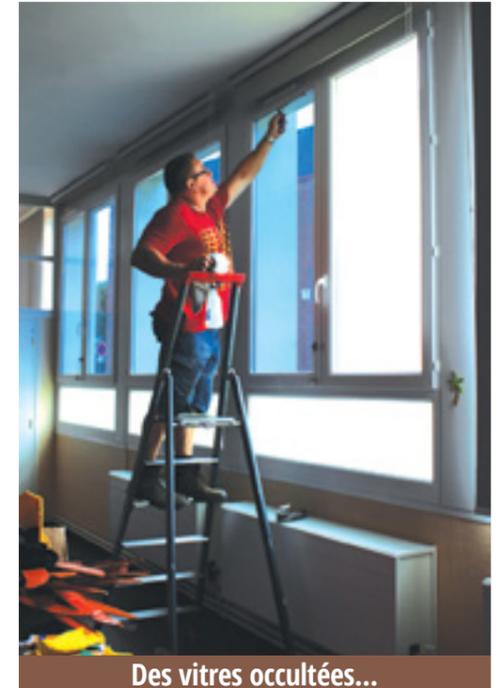
**Toutefois la circulation est et restera réglementée aux heures d'entrées et sorties de classe entre la Place Varlet et la rue du Limousin (avenue des Alpes), conformément aux directives préfectorales, de la Police Nationale et de l'Inspection Académique.**

Dans le cadre des économies d'énergie, nous avons choisi le remplacement de l'éclairage «néon» par des lampes «LED» aux écoles Jean Moulin et Jean Haniquaut.

Ces mêmes travaux pour l'école maternelle Haniquaut sont programmés à l'été 2018.

Enfin, la chaudière de l'école élémentaire Jean Haniquaut a été remplacée, la nouvelle offrant un meilleur rendement et une diminution de la consommation de gaz.

**Montant des travaux (fournitures et main d'œuvre comprise) : 236 000€**



Des vitres occultées...



La nouvelle entrée de l'école maternelle Jean Haniquaut...



... et celle de l'école primaire Jean Haniquaut